



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Commission scolaire des Chic-Chocs Grève le mardi 6 décembre en après-midi

Gaspé, le 5 décembre 2005 – En raison de la grève légale des enseignants, du personnel de soutien et des services de garde ainsi que du personnel professionnel le mardi 6 décembre en après-midi, la Commission scolaire vous avise que tous ses établissements seront fermés.

Tous les élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ne pourront se présenter dans nos établissements en après-midi. Les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui utilisent régulièrement les transports scolaires seront reconduits vers leur domicile ou vers un lieu où les parents auront convenu qu'ils soient accueillis à la fin des cours réguliers de l'avant-midi du mardi 6 décembre. Notez que les services de garde seront fermés à compter de 12h00.

Avis aux parents

Votre enfant doit se rendre en un lieu autre que celui indiqué dans sa fiche de transport ?

Nous vous demandons de bien vouloir en informer par écrit la directrice ou le directeur de l'école où va votre enfant. La sécurité des élèves est toujours notre priorité et nous voulons ainsi éviter qu'un enfant se retrouve devant une porte close à son arrivée à la maison.

La Commission scolaire regrette les inconvénients encourus par cette situation et vous remercie de votre précieuse collaboration. Les cours reprendront selon l'horaire habituel le lendemain, le mercredi 7 décembre 2005.

-30-

Source :
Gérald Arvisais
Directeur du Service des ressources humaines

Diffusion :
Marie-Noëlle Dion
Agente d'information
Téléphone: (418) 368-3499 extension 240
Télécopieur: (418) 368-6531
Courriel: marie-noelle.dion@cschic-chocs.net